

Grand Saconnex

OCTOBRE 2020 / N°123

informations

Antennes 5G
p.10

Fête de l'impro 2020
p.20

Sondage sur la qualité de
vie au Grand-Saconnex

p.4



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

Chères Saconnésiennes, chers Saconnésiens,

L'été se termine et chacun d'entre nous a passé comme il l'a pu cette saison très particulière en raison de la pandémie due au Covid-19.

Votre administration communale n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer votre quotidien : citons notamment les différents spectacles qui ont pu être organisés au théâtre le douze dix-huit et les animations proposées par les Travailleurs sociaux hors murs.

Dans ce numéro de votre GSI, nous vous présentons les résultats de la seconde enquête sur la qualité de vie qui a été réalisé récemment. Souvenez-vous : en 2017, lorsque la commune a mis en place le dispositif des correspondants de nuit, le Conseil administratif avait mandaté une étude pour connaître le sentiment des Saconnésiennes et Saconnésiens par rapport à leur sentiment de sécurité et leur perception de la qualité de vie dans la commune. Nous avons alors annoncé vouloir reconduire cette enquête 2 à 3 ans plus tard. Cela vient d'être fait et les résultats sont plutôt encourageants : pour ne citer que deux résultats, la qualité de vie ainsi que la situation générale de la sécurité sont toujours perçues comme bonnes à très bonnes par la majorité des habitant.e.s. Nous vous invitons à découvrir les résultats de ce sondage, auxquels plus de 500 d'entre vous avez participé, en pages 4 et 5.

Enfin, autre sondage, celui réalisé concernant l'offre en matière de manifestations culturelles et sportives. Là aussi, résultat encourageant : 93% des personnes sondées se disent « satisfaites » ou « très satisfaites » de l'offre actuelle dans ces domaines (voir page 19).

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne entrée dans l'automne.

M. Laurent Jimaja, Maire

M. Michel Pomatto

Mme Sandra Portier



Retrouvez votre
commune sur Facebook
facebook.com/GrandSaconnex



Intéressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Nicolas Gil
Couverture : J.J. Kissling
Crédit photos : administration communale,
Pixabay, Olivier Floc'hic, Etat de Genève,
impro.ch.
Conception graphique : Level Studio
Impression : Imprimerie Chapuis
5'400 exemplaires

Prochaine parution :
4-6 novembre 2020



Retour sur l'été des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM)

Cet été, les Travailleurs Sociaux Hors Murs ont multiplié les activités en faveur de la jeunesse et des habitant.e.s. En effet, au vu des conditions sanitaires limitant les déplacements et les espaces de rencontres, les TSHM ont décidé de mettre en place différentes actions visant autant l'occupation des jeunes que la proposition de lieux de rencontres et le bien-vivre ensemble.

Désherbage et chantier éducatif

Un partenariat avec le Service de l'action sociale et communautaire, le Service des parcs et le Service de la voirie a permis aux TSHM d'engager plus de 40 jeunes en « petits jobs », soit la réalisation de différentes missions ne nécessitant pas de qualifications spécifiques, encadrées par les TSHM. L'occasion pour ces jeunes de s'essayer au monde du travail et à ses exigences, tout en effectuant des tâches d'utilité publique : remise en état d'une ancienne cabine téléphonique, devenue « boîte d'échange » dans la cour de la Ferme Pommier, désherbage sur différents sites de la commune et nettoyage de la Campagne du Jonc. 320 heures de travail ont ainsi été réalisées par les jeunes entre le 8 juin et le 4 juillet 2020.



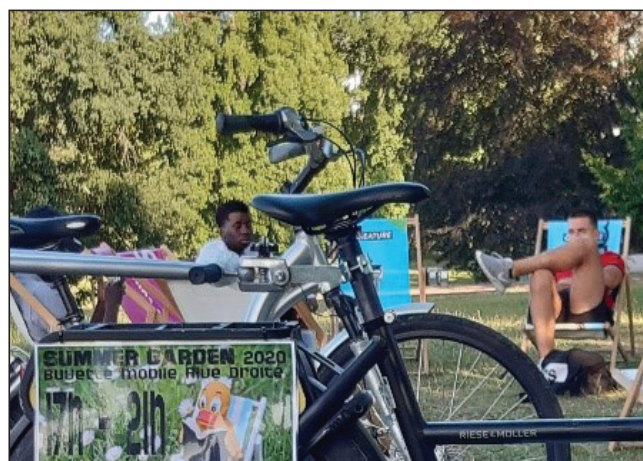
Summer Garden

Un concept souple, léger et mobile a été déployé sur l'ensemble de la commune du 29 juin au 22 juillet. Equipé d'un vélo cargo électrique et d'une remorque chargée d'une quinzaine de chaises longues, d'un mini-gril à gaz, d'un peu de musique d'ambiance et de quoi se désaltérer, les TSHM se sont installés dans différents parcs de la commune (Château, Palexpo, Le Lumion). L'occasion de créer un lieu où temporairement, les utilisateurs pouvaient trouver de quoi se prémunir de la chaleur et se relaxer, griller leur viande et profiter d'un jardin estival éphémère.



Opération « Chaises Longues » 2020

Cette année encore, les TSHM et le Centre de Loisirs ont uni leurs forces pour mettre en place la 11ème édition de l'Opération « Chaises Longues », du 11 au 22 août. Malgré les restrictions liées à la situation sanitaire, l'édition 2020 a eu lieu dans une atmosphère conviviale, familiale et festive. Huit jeunes engagés en « petits jobs » se sont relayés pour servir les usagers en boissons fraîches et petite restauration. Deux spectacles d'improvisation théâtrale menés par la Compagnie LesArts ont eu lieu et chaque semaine a été clôturée par un repas ouvert au public, réalisé par des habitant.e.s du quartier du Pommier. Les spectacles d'impro ont rencontré un franc succès puisqu'environ 50 personnes étaient présentes lors des représentations, malgré une météo parfois extrême.



Résultat du deuxième sondage sur la qualité de vie au Grand-Saconnex

Durant le premier semestre 2020, les habitant.e.s du Grand Saconnex ont eu l'occasion de répondre à un nouveau sondage sur la qualité de vie.



Ce sondage permet de prendre le pouls de la commune, et de comparer la situation actuelle avec celle de 2017, date du premier sondage. Il met aussi en lumière le rôle joué par les correspondant.e.s de nuit pour contribuer à assurer le bien-vivre ensemble.

Près de 500 personnes ont répondu au sondage, bien que dès mi-mars 2020 l'actualité ait majoritairement été occupée par la crise sanitaire. Il couvre des questions qui touchent tous les services de la commune et permet d'identifier les problèmes principaux et les moyens d'y faire face. Notons tout d'abord que la qualité de vie ainsi que la situation générale de la sécurité sont toujours perçues comme bonnes à très bonnes par la majorité des habitant.e.s. La situation depuis 2017 est stable. Tous les groupes d'âge se sentent bien au Grand-Saconnex et s'y sentent en sécurité. Si l'on prend en compte que l'espace public est de plus en plus densément occupé et que l'année 2019 a été marquée par des heurts à Halloween, ce résultat est à interpréter positivement.

Les deux nuisances principales rencontrées par la population sont toujours le bruit subi à domicile et un certain manque de propreté dans les rues. Pour ce

dernier point, précisons qu'il s'agit essentiellement des détritus jetés hors des poubelles. Pour le bruit, les sources principales sont le voisinage direct puis les gens parlant fort à l'extérieur ainsi que le trafic (routier et aérien). Il est instructif d'observer que les gens parlant fort à l'extérieur est un problème moindre en 2020 qu'en 2017, malgré l'usage accru de l'espace public.

Cela peut être attribué entre autres à la présence des correspondant.e.s de nuit, qui dédient une part importante de leur temps à gérer la cohabitation de rythmes de vie variés.

Les quartiers, de par leur aménagement et leur histoire, ont bien sûr des profils variés. Par exemple, celui du Pommier se distingue toujours par la présence de personnes perçues comme gênantes dans l'espace public, élément qui reste spécifique à cette zone. Les zones villas sont plus touchées par le parage sauvage. Cependant, ce problème est en nette baisse depuis 2017. Cela constitue une autre bonne évolution de ces dernières années.



Pour faire face aux nuisances, la réaction principale reste de chercher le dialogue. On note qu'à côté de la police et des conciergeries, les correspondant.e.s de nuit sont de plus en plus sollicité.e.s afin d'aider à résoudre un problème. Il s'agit d'une offre qui s'est intégrée dans le dispositif communal. Elle gagne à être encore mieux connue et utilisée par la population pour ce qui concerne les nuisances et incivilités. La philosophie de travail des correspondant.e.s de nuit reste d'accompagner les gens dans la résolution des problèmes.

Enfin, il a été possible dans le sondage de faire part de souhaits pour développer encore la qualité de vie. Il ressort que les nuisances liées au trafic routier (vitesse, bruit, pollution, parcage), mais aussi aérien, sont les plus fréquemment mentionnées comme problématiques. En parallèle, de manière cohérente, la demande de plus d'espaces verts et de lieux de rencontres, y compris pour les adolescent.e-s et jeunes adultes, est d'actualité.

Les correspondant.e.s de nuit

Depuis juillet 2017, des correspondant.e.s de nuit sillonnent les rues du Grand-Saconnex toute l'année, les jeudis, vendredis et samedis soirs. Ce dispositif a été voulu par le Conseil administratif, principalement pour promouvoir la bonne entente sur l'espace public, afin que diminuent le sentiment d'insécurité, ainsi que les nuisances sonores, les incivilités et les déprédations, mais également pour favoriser le lien social entre habitant.e.s d'un même quartier.

Par la médiation, les correspondant.e.s de nuit vont aider les protagonistes à trouver des solutions, à échanger leurs points de vue, à se responsabiliser, le tout dans le respect des idées partagées et dans le souci d'une compréhension réciproque des intérêts de chacun.e.



Alain Chanson



Joachim Schwitzguebel



Mélanie Dessibourg

Aménagement de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG) : les travaux suivent leur cours

Après l'arrêt temporaire du chantier dû à l'épisode du Covid-19, le projet d'aménagement de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex se poursuit. Le planning réaménagé respecte l'objectif d'une mise en service de la nouvelle infrastructure à la fin du premier semestre 2023.



Plateforme d'observation du JAG

Depuis la fin du mois d'août 2020, les éléments du tablier du futur pont haubané – passage supérieur du Grand-Saconnex - sont soudés directement sur place. La mise en place du pont se déroulera en trois étapes, dont la première aura lieu le 26 octobre prochain. Les travaux sur le passage supérieur de Colovrex progressent également. Le tablier du pont devrait être posé dans le courant du mois d'octobre. En novembre 2020, l'ouvrage existant sera démoli. Les culées et les piles du passage supérieur du Bois-Brûlé ont été achevées cette année et il ne reste plus qu'à poser les prédalles sur l'ouvrage.

En ce qui concerne la circulation, les voies situées au niveau de l'entrée des Romelles côté Jura et côté Lac ont été élargies en juin de cette année. Ces interventions achevées, le giratoire Sud devrait être mis en service à la fin du mois de septembre 2020.

Depuis l'été, une plateforme d'observation de la zone de chantier (JAGPoint) est accessible aux visiteurs. Les personnes munies d'un smartphone peuvent s'informer à partir de codes QR sur le projet et les nombreux défis qu'il doit relever. Deux panneaux physiques résument également la nature des interventions effectuées dans le cadre du réaménagement de la jonction.

Pour en savoir plus : <http://a1-jag.ofrou.ch>

Olivier Floc'hic

olivier.floc-hic@astra.admin.ch

Responsable Information et Communication

Office fédéral des routes



Vélo Partage arrive chez vous !

Après l'appel d'offre lancé à la fin de l'année 2019, le canton de Genève et les 20 communes intéressées à accueillir des stations de vélos en libre-service avaient désigné à l'unanimité Donkey Republic pour devenir l'opérateur du VLS (vélo en libre service), permettant aux Genevois.e.s de profiter de ce nouveau réseau. Cette société danoise est déjà implantée dans plusieurs villes de Suisse. A Genève, elle a mis en place un partenariat avec Genèvevroule pour exploiter le réseau. Bien connue localement, cette association à but non lucratif est active depuis près de vingt ans dans le domaine de la promotion de la mobilité douce et de l'insertion socio-professionnelle.

VéloPartage



Depuis son lancement début septembre, 200 vélos dont 60 électriques, sont à la disposition des habitant.e.s de la région et des touristes. Les cycles sont répartis sur plus de 120 stations, dont 47 sur le territoire de la Ville de Genève, et au minimum une dans chaque commune participante.

Toutes les stations sont visualisables sur le site internet de Donkey Republic : <https://www.donkey.bike/fr>

Le Grand-Saconnex dispose désormais de deux stations : une sur la place de Carantec, et l'autre dans le quartier du Pommier, en face de la Migros.



VéloPartage est disponible sur le territoire des 20 communes suivantes à ce jour :

Bardonnex	Céligny	Cologny
Meyrin	Satigny	Ville de Genève
Bernex	Chêne-Bougeries	Confignon
Onex	Thônex	Vernier
Carouge	Chêne-Bourg	Grand-Saconnex
Plan-les-Ouates	Troinex	Versoix
Lancy	Perly-Certoux	

Recensement architectural du canton (RAC)

Dans le cadre de la loi sur la protection des monuments et des sites (LPMNS L4.05), adoptée en 1976, un premier recensement a été effectué de 1978 à 1985. Pour ce travail, réalisé par l'Office du patrimoine et des sites et plus particulièrement le Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, 160 édifices ont été répertoriés. Pour la dernière enquête, qui a repris en partie les résultats existants, le travail s'est déroulé en 2016. Elle a pris en considération non seulement le centre historique du village (en zone 4B protégée), mais aussi l'ensemble de la Ville du Grand-Saconnex et a considéré la totalité des bâtiments construits avant 1985.



Chemin Jacques-Attenville

Elle a traité, cette fois, 1022 objets. Quatre niveaux permirent de classer les différents bâtiments : exceptionnel, intéressant, intérêt secondaire et sans intérêt. Ce classement est à titre indicatif et n'a pas de valeur légale. L'enquête a été conduite par un architecte du patrimoine, assisté par une équipe de quatre recenseurs, tous historiens de l'art.

Ce travail a été mené en trois étapes : visite des bâtiments et photographies, recherches historiques et bibliographiques et consignation des bâtiments dans la base de données de l'Office du patrimoine et des sites. Le document final contient une étude sur l'évolution démographique de la commune qui comporte des

chiffres fort significatifs : 700 habitants en 1900, 6330 en 1980, 8114 en l'an 2000 et pour arriver aujourd'hui à 12'000 habitants ! A noter que seuls trois objets sont inscrits au répertoire des immeubles classés : la fontaine de l'Ancienne-Route, l'église Saint-Hippolyte et les dalles funéraires des sires de Saconnay qui s'y trouvent.

Le document du RAC, réalisé en 2017, comprend un chapitre sur les caractères urbains et une analyse cartographique examinant les cartes établies depuis le XVIII^e siècle : Micheli-du-Crest (1730), Cassini (1756), Dufour (1842), Sigfried (1899) et Service topographique fédéral. Elle est complétée par une série de photographies aériennes. On constate le fulgurant développement urbain à partir des années 1960 avec, non plus un centre historique mais plusieurs pôles d'activités.



Lotissement Chêne-Prairie

On pense naturellement à l'Aéroport, dont le « nouveau bâtiment » a été construit entre 1963 et 1969 (architectes Jean Camoletti, descendant de l'architecte de la villa Gardiol, et Jean-Marie Ellenberger qui ont élaboré Palexpo avec Georges Bréra) et qui s'agrandit encore ces derniers temps, ou à Palexpo (1978, pour la première partie). Bien que couvrant ensemble les deux tiers de la commune, les deux mastodontes ne

constituent qu'un fragment de cette vaste étude groupant vingt-neuf fiches de bâtiments dignes d'intérêt, soit à titre individuel, soit dans le cadre d'un groupement de constructions.

Parmi ces groupements, il faut citer les villas du chemin de la Métairie, les Ailes, celles du chemin du Pré-Carbeux, le Gros Chêne et celles du chemin des Préjins, Chêne-Prairie. Ces lotissements ont été bâtis entre 1954 et 1960 par l'Atelier d'Architectes Maurice, Dom et Duret. Il faut également citer le Parc-des-Mayens, dont la propriété au numéro 11 a appartenu au photographe Frédéric Boissonnas, les immeubles de « Plein-Soleil » réalisés par Georges Addor et Dominique Julliard, complétés par l'ensemble de villas contiguës à la route Ferney (1969, architecte Julliard et Bolliger), les anciennes maisons de la route de Colovrex et de l'Ancienne Route (vieux village) ainsi que le centre John Knox (architectes Dominique Gampert et Janez Hacin, 1979). Plusieurs propriétés méritent également d'être citées, comme la villa au chemin des Crêts-de-Pregny réalisée dans le style de la Restauration et datant d'avant 1847, la maison au chemin des Corbillettes dans un style Heimatstil réalisée en 1922 par l'architecte Edmond Fatio ou encore la villa au chemin Jacques-Attenville réalisée par l'architecte Oberson en 1959.



Chemin des Crêts-de-Pregny, villa style de la Restauration

Les fiches comprennent une référence, l'adresse, le nom des architectes, la date de réalisation, un numéro de fiche et un reportage iconographique. Elles permettent d'adopter des mesures de protection et présentent un intérêt au titre du patrimoine historique et constituent un instrument de gestion du



Parc-des-Mayens

territoire lors de l'élaboration de plans de site ou de plans d'aménagement. Elles mettent en lumière des bâtiments inconnus qui constituent le tissu urbain et rural de la commune.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le site <https://www.genevepatrimoine.ch/home>



Route de Ferney



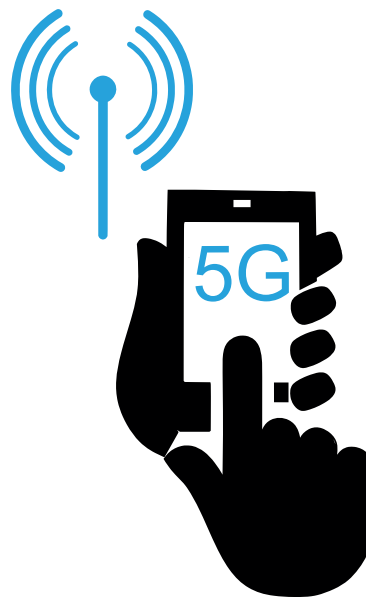
Chemin des Corbillettes, villa style Heimatstil

Antennes de téléphonie mobile – 5G au Grand-Saconnex

Le déploiement de la technologie 5G suscite des interrogations au sein de la population inquiète des éventuels effets négatifs de cette nouvelle technologie sur la santé et l'environnement. Depuis février 2019, de nouvelles fréquences ont été attribuées au réseau de téléphonie mobile acquises par trois opérateurs en vue de l'introduction de la 5G. Plusieurs cantons se sont saisis du sujet et ont émis un moratoire sur la 5G, comme le canton de Vaud ou le canton de Genève, suivis également par certaines communes, comme le Grand-Saconnex.

À Genève, la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI – L 5 05) définit les modalités d'assujettissement des installations de télécommunication à une demande d'autorisation de construire. En avril 2019, le Grand Conseil a voté un premier moratoire sur la 5G, bloquant le processus des autorisations de construire à Genève concernant les antennes de téléphonie mobile. Cependant, la technologie 5G a été mise en fonction à Genève, ainsi qu'au Grand-Saconnex. Il est possible de constater ce développement sur le plan ci-joint (antennes de téléphonie mobile – 5G). En effet, la mise en service d'émetteurs 5G a été possible dans les cas de modification mineure, sans changement de son rayonnement, pour lesquels les opérateurs n'avaient pas l'obligation de déposer une demande d'autorisation de construire.

Afin d'éviter que la 5G ne se déploie davantage à Genève, la mise en application du moratoire a également eu comme effet de modifier la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI). Depuis le 4 juillet 2020, cette modification de la LCI soumet toute élévation, modification ou adaptation à une demande d'autorisation de construire, y compris en cas de modification mineure. Cette nouvelle disposition légale permettra de maîtriser le développement de la 5G pour une durée de trois ans.



Le Grand Conseil genevois a également exercé son droit d'initiative cantonale demandant un moratoire sur la 5G en Suisse, rappelant que le rapport du groupe de travail « Téléphonie mobile et rayonnement¹ » ne démontre pas l'innocuité des rayonnements non ionisants sur le vivant, et a fortiori sur la santé humaine. De plus, le Grand Conseil rappelle également que la situation était déjà problématique quant à l'utilisation croissante des réseaux 2G, 3G et 4G, mais aussi wifi, dont les impacts sur la santé humaine restent encore mal connus.

Au Grand-Saconnex, la question des antennes de téléphonie mobile avait déjà fait l'objet d'un moratoire en 2002. Voté à l'unanimité des membres présents lors de la séance du 21 octobre 2002, le Conseil municipal a demandé un moratoire concernant l'installation de nouvelles antennes incitant le Conseil administratif à préavis négativement toute nouvelle demande d'autorisation d'ériger de telles installations jusqu'à ce que soient établies de manière convaincante les preuves de leur innocuité sur la santé de la population. Considérant le moratoire instauré à Genève en avril

1 Le groupe de travail « Téléphonie mobile et rayonnement » a présenté le 28 novembre 2019 un rapport sur la téléphonie mobile et le rayonnement à l'intention du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

2019, le Conseil municipal du Grand-Saconnex a voté lors de sa séance du 17 juin 2019 un moratoire contre la mise en place de la 5G sur le territoire du Grand-Saconnex. Afin de protéger la santé de la population des risques potentiels des champs électromagnétiques et des ondes millimétriques, le Conseil municipal adopte le principe de précaution. Il maintient sa demande auprès du Conseil administratif de préavis négativement à toute nouvelle demande d'installation d'antenne et de s'opposer au déploiement de la 5G. Il demande également que partout où cela est possible, des connexions filaires soient favorisées.

Ce moratoire renforce une position adoptée depuis longtemps par la commune contre l'installation de nouvelles antennes de téléphonie mobile. Dans l'attente de plus grandes certitudes concernant les effets des ondes électromagnétiques sur l'environnement et la santé de la population, le Conseil administratif applique le principe de précaution et se réfère aux moratoires communaux sur les antennes de téléphonie mobile.



Supernounou

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour

La ville du Grand-Saconnex soutient l'association intercommunale Supernounou, qui a pour mission de collaborer avec les accueillantes familiales autorisées de la commune.



Devenir accueillante familiale, y avez-vous déjà pensé ?

Vous aimez les enfants, vous en occuper, participer à leur éducation et les regarder grandir ? Votre budget est équilibré, mais un petit plus financier serait le bienvenu et vous avez la belle profession de femme au foyer ? Vous désirez faire partie d'une équipe dynamique et de partager des moments conviviaux ? Donner un cadre sécurisant aux enfants, qui rassure leurs parents ?

N'hésitez pas à vous renseigner sur les avantages de devenir accueillante familiale auprès de l'association intercommunale Supernounou.

Dans le cadre de ses activités, l'accueillante familiale agréée aura également la possibilité de passer des moments avec ses collègues sur la commune, en participant à des matinées ensemble à la Ferme Pommier avec les enfants accueillis et des animatrices de l'association, pour faire des bricolages, partager des expériences, et s'amuser ensemble !

familiale autorisée ? Une solution !

Vous ne savez pas bien en quoi consiste le fait de confier votre enfant auprès d'une accueillante familiale autorisée de confiance ? Vous avez besoin d'être rassuré.e sur le sérieux de ce mode de prise en charge ? Voici quelques réponses à vos potentielles interrogations, sachant que l'équipe se tient à disposition pour toute demande complémentaire.

Pour accueillir un enfant à son domicile et être conforme à la loi, il faut impérativement obtenir une autorisation au niveau cantonal.

Avant de pouvoir prétendre être accueillante familiale de jour, plusieurs étapes sont indispensables. La candidate va devoir déposer une demande auprès du Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour (SASAJ). Plusieurs entretiens entre la prétendante





à l'activité et la chargée d'évaluation se dérouleront, cette dernière se rendra également au domicile pour vérifier qu'il soit adéquat pour accueillir des enfants et rencontrer la famille de l'accueillante au complet.

La candidate devra également suivre un cursus de formations qui l'aidera dans sa pratique. Il sera entre autre question des soins, de la santé, de l'alimentation et du développement de l'enfant.

Toute cette procédure est gratuite pour la future accueillante familiale. Une fois autorisée, l'accueillante recevra une visite de la chargée d'évaluation régulièrement et poursuivra des formations en cours d'emploi. Tous ces cours sont pris en charge par l'association Supernounou.

Vous comprendrez l'importance de confier vos enfants à une accueillante autorisée !

Toutefois, force est de constater que **plusieurs personnes exercent en tant qu'accueillantes sans pour autant être reconnues par les instances cantonales**, ce qui pose des problèmes à plusieurs niveaux, notamment parce que ces personnes ne peuvent pas vous garantir un accueil sécurisant pour votre enfant.

Il est clair que si une difficulté survient dans le cadre d'un accueil non autorisé, cela pourra avoir de grandes conséquences. Des risques financiers (amendes) et d'autres types de sanctions pour l'accueillante.

Certaines personnes, qui n'étaient pas conformes avec la loi ont déjà fait l'objet de contrôle inopiné.

Il faut encore noter que les parents placeurs ne pourront pas déduire des frais de garde des impôts, en cas d'un tel placement.

Si vous, parents, êtes en lien avec une personne qui ne peut pas vous délivrer son autorisation, il faut impérativement l'encourager à prendre contact avec l'association Supernounou, qui l'accompagnera dans les étapes décrites en amont.

Pour les accueillantes familiales de jour, l'association Supernounou propose de multiples avantages et se veut facilitatrice pour toutes démarches administratives, dont notamment :

- un soutien administratif pour les tâches liées à leur activité d'accueillante ;
- des conseils et de l'aide dans la rédaction des déclarations AVS et impôt ;
- un soutien financier (participation aux frais liés au statut d'indépendant.e et prime de fidélité) ;
- des conseils et du soutien en matière d'éducation, tant aux accueillantes familiales qu'aux parents placeurs ;
- la mise en place de cours de formation continue pour les familles accueillantes, payés par l'association ;
- l'organisation de moments de rencontres entre accueillantes et enfants gardés, autour de discussions sur leur activité ainsi que la confection de bricolages ;
- le contact avec les autorités communales, les professionnel.le.s du travail social et de la petite enfance.

Pour prendre contact :

Pascale Cuerel
coordinatrice de l'association Supernounou

Par téléphone : 022 950.84.48

Par mail pascale.cuerel@supernounou.ch



Près de chez vous

Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les commerces et les acteurs du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro l'entreprise Tschopp-Charpente, dont le propriétaire, Pierre-Alain Tschopp nous a accordé cette interview.

Depuis quand exercez-vous le métier de charpentier ?

J'ai effectué un apprentissage après l'école obligatoire. Je savais que je voulais exercer ce métier. Après quelques années d'expérience, je me suis lancé en ouvrant Tschopp-Charpente au Grand-Saconnex. L'entreprise existe depuis 30 ans. Au début, les locaux étaient beaucoup plus petits, puis l'activité s'est développée au fil des années, nécessitant un espace de travail plus grand.



Tschopp Charpente Sàrl



Chemin du Bois-Brûlé 3
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. : 022 798 71 17

Mail : info@tschopp-charpente.ch



Quelle formation est nécessaire ?

L'apprentissage est une bonne voie pour se former aux métiers manuels de manière générale. Nous sommes 16 employés dans l'entreprise, dont un apprenti qui vient de passer son CFC.



Les métiers manuels se perdent au fil des années. Que pouvez-vous dire à la jeune génération ?

Ne pas hésiter à se former pour les métiers manuels, la filière de formation est ouverte à beaucoup de possibilités après le CFC, maturité professionnelle, haute école spécialisée ainsi que la quasi-certitude de toujours trouver du travail.

La concurrence est-elle plus rude qu'avant ?

Oui elle l'est. Nous sommes souvent en concurrence avec de grandes entreprises d'autres cantons qui peuvent se permettre d'avoir de grandes infrastructures. Les loyers sont beaucoup plus bas dans les cantons voisins. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les prestations ne sont pas forcément moins chères en France voisine, pour une qualité de service similaire.

Etes-vous impactés par la crise Covid ?

Nous avons dû fermer en mars comme de nombreuses commerces.e.s et artisans.e.s. L'activité reprend aujourd'hui, mais la réouverture en juin a été éprouvante. Depuis fin juillet, je n'ai plus personne en RHT.



Proposez-vous un service particulier qui vous démarque des autres ?

Nous sommes spécialistes dans l'insufflation d'isolation. Nous utilisons de la cellulose ou de la laine de bois pour limiter les pertes d'énergies, notamment lors de rénovations, mais aussi sur des nouvelles constructions.

Comment est constituée votre clientèle ?

Les particulier.ère.s passent généralement par des architectes. C'est en quelque sorte une spécificité suisse. Nous sommes donc en contact avec des prestataires intermédiaires pour le compte de client.e.s privé.e.s.

Employés communaux

Le Conseil administratif leur souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex !



Le 14 septembre 2020, M. Romain METRY a été engagé en qualité d'architecte responsable de la police des constructions, chef de projet au service aménagement, travaux publics et énergie.

Le 1er septembre 2020, M. David COSI a été engagé en qualité d'ouvrier qualifié avec CFC au service des parcs.



Le 24 août 2020, M. Kevin YILDIZ a été engagé en qualité d'apprenti agent d'exploitation au service des bâtiments et équipements publics.

Erratum

En page 7 du Grand-Saconnex Informations n°122, nous avons cité les Sauveteurs auxiliaires à la place des Sapeurs-Pompiers sous la photo suivante. Les Sauveteurs étaient cependant bien présents dans le cortège du 1er août 2020 et nous présentons nos excuses aux personnes concernées par cette confusion.



Amélia qualifiée dans The Voice Kids

Fin août 2020, la jeune Emilia a fait ses premiers pas dans l'émission The Voice Kids sur TF1. Son visage vous est familier ? C'est normal !

Emilia est une enfant du Grand-Saconnex. Elle a participé à « scène ouverte aux jeunes » organisée par la commune en décembre 2018 et a animé la cérémonie des Vœux à la population en janvier 2019.

Lors de la première émission de The Voice Kids, la jeune chanteuse a interprété avec brio « Knockin' On Heaven's Door » de Bob Dylan devant un jury composé de Jenifer, Kendji Girac, Soprano et Patrick Fiori.

Retrouvez la vidéo de sa prestation sur notre site www.grand-saconnex.ch dans la rubrique actualités.

Toute la commune la soutient pour les prochaines étapes !



Les aventures de Niko



Événements communaux

Tous nos événements sont organisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



Film-documentaire « La face cachée du cacao » de Paul Moreira

Une enquête fouillée sur le mode de production du cacao en Côte d'Ivoire. On y découvre une filière mal contrôlée où la déforestation illégale et le travail des enfants sont monnaie courante.

Infos pratiques :

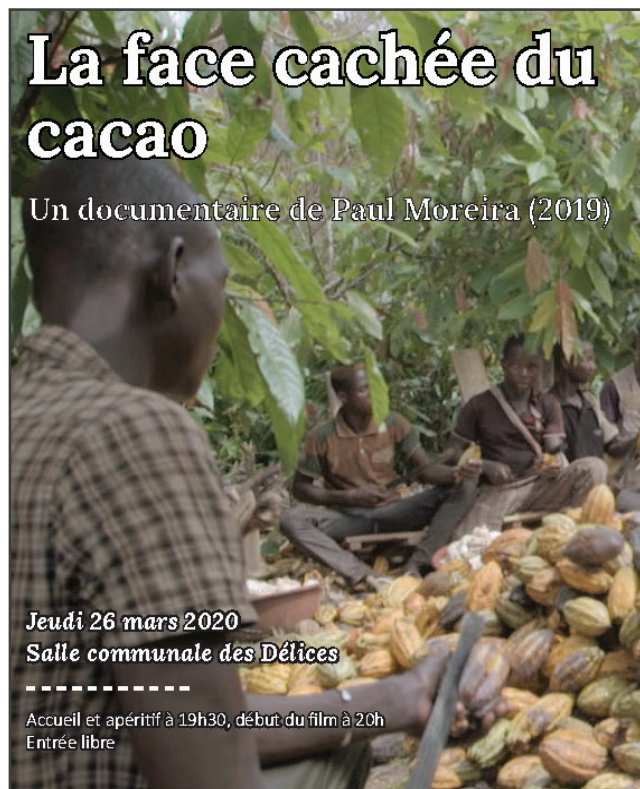
Début du film à 20h (90 minutes)

Suivi d'un débat

Entrée libre - Inscription obligatoire

sur manifestations@grand-saconnex.ch

ou au 022 920 99 00 dans la limite des places disponibles



Cardon Jam : concert de jazz

Genevois de souche, réunis par la passion commune de la musique de la fin de l'ère 60 où jazz, rock et musiques ethniques s'influencèrent mutuellement, Olivier Maier à la guitare, Jean-Claude Rossier aux saxophones, Denis Favrichon à la contrebasse et Eric Wespi à la batterie, cultivent des similitudes avec cette noble plante herbacée qu'est le cardon. Un terreau musical frais, profond, bien travaillé et riche en matière organique à exposer au soleil et aux mélomanes.

Infos pratiques :

Début du concert à 20h (90 minutes)

Prix : CHF 15.-

Billetterie : Mairie du Grand-Saconnex

et sur www.ledouzedixhuit.ch





Marché des créateurs : exposition

La Ferme Sarasin ouvre ses portes pour ce désormais incontournable rendez-vous, la 8e édition du Marché des créateurs. Sur deux étages, une vingtaine d'artisan.e.s aguerri.e.s à des techniques diverses exposent leurs créations uniques et originales. Réalisés à partir de matériaux nobles, traditionnels ou insolites, les objets présentés vous surprendront par leur maîtrise et leur inventivité.

Identité demandée sur place (mesure covid-19)

Les créateur.trice.s :

Diane Bouvier; Geneviève Chaussat; Isabelle Chessex; Brigitte Comte; Evelyne Di Nardo; Tetyana Ivanova; Angela Lambert; Jamile Luz Anda; Bernard Mamie; Anne-lise Mezzena; Jacqueline Moret; Geneviève Pache; Annie Pellet; Liliane Piovano; Corinne Rossat; Yvette Tardivel; Isabelle Vandenberghe; Chantal Wasmer; Ingrid Waurick.

Etude de satisfaction de l'offre culturelle et sportive

Durant le 2e semestre 2019, l'administration communale a souhaité en savoir un peu plus sur le profil des spectateur.trice.s assistant à ses manifestations publiques. Une étude a donc été réalisée par l'agence DemoScope dans le but de pouvoir adapter l'offre culturelle et sportive, ainsi que la communication en fonction des résultats obtenus.

Sans rentrer dans les détails techniques portant par exemple sur les supports de communication utilisés, nous avons sélectionné 3 éléments qui ont retenu toute notre attention.



Moyenne d'âge des spectateur.trice.s :

15-34 ans : 26%
35-54 ans : 38%
55 ans et + : 36%

Mobilité des spectateur.trice.s :

59% d'entre vous utilisent un moyen de transport peu ou pas polluant, dont 43% viennent à pieds aux événements.

Satisfaction des spectateurs vis-à-vis de l'offre culturelle et sportive :

Vous êtes plus de 93% à être « satisfait.e.s » ou « très satisfait.e.s » par l'offre actuelle.

Atelier impro et employabilité

Cet atelier est organisé par le service de l'action sociale et communautaire de la commune. La formatrice Marie Aumeunier et le comédien Fausto Borghini ont contribué au succès de ce premier atelier du 15 septembre dernier.

Voici les témoignages de deux participantes :

« L'atelier impro et employabilité m'a beaucoup apporté et a été très enrichissant, grâce à Marie Aumeunier et Fausto Borghini. Renvoyer une bonne image de soi dès les premiers instants est primordial, donc il faut se préparer de manière optimale et concrète aux entretiens d'embauche. Au-delà de leurs capacités, de leur aide précieuse et de leur dynamisme, leur gentillesse et écoute sans failles ont rendu cette expérience non seulement enrichissante mais également très agréable à vivre ! Un grand merci à tous les deux. Je n'hésiterai pas à recommander cet atelier à d'autres personnes. »

« J'ai participé à cet atelier car j'étais curieuse d'apprendre des informations utiles sur le thème de l'employabilité. J'ai apprécié la bienveillance et l'écoute de Marie et Fausto. Je suis particulièrement reconnaissante de leurs retours constructifs. C'était aussi un atelier de réflexion en observant les autres participants. Enfin Marie et Fausto sont des formateurs qui se complètent parfaitement et qui ont une grande complicité. J'ai eu beaucoup de chance d'y participer. »

Le prochain atelier gratuit aura lieu le 27 octobre 2020 à la Ferme Pommier de 13h30 à 17h. Inscription au 079 683 60 95 ou sur ferme.pommier@grand-saconnex.ch

Page du douze dix-huit

Fête de l'impro

Dimanche 11 octobre 2020

Dans le cadre de la Fête du Théâtre, impro.ch et la compagnie LesArts organisent une fête de l'impro le dimanche 11 octobre prochain au théâtre le douze dix-huit !

Au menu de la journée : des spectacles, des stages pour découvrir l'improvisation théâtrale et des surprises !

10h - Les contes spontanés – Christian Baumann

Mêlant improvisation, conte, théâtre et musique, ce spectacle ludique pour les jeunes et les moins jeunes vous propose un moment de complicité, une parenthèse unique et dynamique !

14h - Polyglots

Dans ce spectacle bilingue, il y a no script. Sur scène, nobody ne sait what will se passer. Vous suggest les themes and la comedy prend vie right sous vos yeux. You'll laugh, nous allons rire, the world will be a slightly better place, et le monde deviendra meilleur.

17h - Je voulais juste venger mon père et ensuite les choses se sont compliquées – Compagnie Slalom

La compagnie Slalom s'approprie l'univers et les codes de Shakespeare pour créer, en totale improvisation, une pièce inédite. Chaque représentation est guidée par les choix du public et donne vie à un spectacle unique.

20h00 - Catch Impro Suisse-France - match d'impro - lesArts et invité-e-s français.e.s

Le mondial du Catch impro 2020 a malheureusement dû être annulé au début de la crise sanitaire.

Surprise : la Suisse affrontera tout de même la France lors d'un match exceptionnel réunissant des joueuses et joueurs d'élite. Le public aura la responsabilité de départager les équipes, le tout dans une ambiance hilarante et explosive !

Faites de l'impro ! Stages gratuits de découverte

Découvrez l'impro, son univers de détente, de divertissement et de plaisir !

- 10h30-12h - découverte pour adultes
- 14h-15h30 - découverte pour enfants
- 16h-17h30 – english drop-in session



Prochains spectacles



Du 30 oct. au 1er nov. 2020
Vendredi et samedi à 20h
Dimanche à 18h

Compagnie Du Bord
 Texte et jeu : Fausto Borghini
 Mise en scène : Carlos Henriquez
 Régie : Mitch Morin

Suite à une crise cardiaque, Fausto prend conscience qu'il ne sert à rien d'attendre pour réaliser ses rêves et décide d'écrire un spectacle.

En amoureux de la vie et de l'humour qu'il est, il part de cette expérience bouleversante pour revisiter son passé dans un one-man show alternant stand-up et sketches. Brossant les portraits de son cousin Vittorio de Marseille, de sa collègue Mélanie ou encore de son oncle Ivoirien, il nous offre une galerie de personnages hauts en couleur et surprenants, glanés au hasard de ses rencontres et de l'observation des gens qui l'entourent.

Âge conseillé: dès 12 ans

Programme complet sur :
www.ledouzedixhuit.ch

Rapport d'activité 2019

Le Rapport d'activité de l'administration communale est publié annuellement.

L'édition 2019 est disponible sur le site internet www.grand-saconnex.ch sous la rubrique publications. Les habitants de la commune reçoivent ce document chaque année par courrier.

Prix de la commune 2020

La ville du Grand-Saconnex a décerné récemment son prix scolaire, d'un montant de CHF 250.-, aux élèves saconnésien.ne.s qui ont obtenu la meilleure moyenne générale à la fin de leurs études post-obligatoires dans chacun des établissements du canton.

Elèves ou apprenti.e.s saconnésien.ne.s lauréat.e.s :

Lena HIGGINSON
Clarisse CHEN
Collège Voltaire

Nora DE RIEDMATTEN
Collège Sismondi

Médard André REUSE
Collège pour adultes Alice-Rivaz

Julien Mattia DHUR
Collège/Ecole de Commerce André-Chavanne

Razene EL MESTAYSSER
ECG Henry-Dunant

Denis ANDRIE
apprenti CFC employé de commerce
OFPC

Conseil municipal

Séance du 14 septembre 2020

Décisions du Conseil municipal :

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- Ouverture d'un crédit complémentaire de CHF 50'000.- pour l'acquisition et la maintenance de matériel et licences informatiques 2017-2020 ;
- Ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 90'000.- relatif au projet d'amélioration de la sécurité incendie/évacuation de la salle du Pommier, sis au 11 chemin du Pommier, 1218 Le Grand-Saconnex ;
- Délibération relative à l'approbation du projet d'abrogation partielle du Plan localisé de quartier n°29'145-534 « Grand-Saconnex / Route des Morillons » ;
- Délibération relative aux divisions - cessions - réunions et constitution de servitude entre Interswiss Immobilien AG, l'Etat de Genève et la commune du Grand-Saconnex ;
- Octroi d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 351'096.- (TTC) en faveur du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du lac (GICORD) destinée à financer le réaménagement et la mise en conformité du site.

Il a également accepté :

- La motion orale de Mme Claudine PERROTIN-DURET adressée à la commission Equipements publics : « Garantir l'accessibilité des locaux communaux pour tous les citoyens » ;
- La motion orale de Mme Francine MAMIN-TISSOT adressée au Conseil administratif : « Pour l'organisation d'une rencontre entre les conseillers municipaux du Grand-Saconnex et les élus de Ferney ».

adresses utiles

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127
1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Service aménagement, travaux publics et énergie, et service des bâtiments et des équipements publics

Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00
Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Service des parcs et service de la voirie

Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale

Tél. 0800 1218 18
Fax 022 929 70 77
info@grand-saconnex.ch

Contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Service de l'action sociale et communautaire, et correspondants de nuit

Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00
Tél. 0800 1218 00 (correspondants de nuits)
correspondants@grand-saconnex.ch

Foyer de jour

Maison de Saconnay

L'Ancienne-Route 72
Tél. 022 920 05 01
Fax 022 920 98 72
info@foyer-maison-de-saconnay.ch

Heures d'ouverture :

lundi-samedi : de 9h à 17h

Arrondissement de l'Etat civil Rive droite du lac

Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20
Fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
mercredi de 8h à 16h

Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 26 40
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5
Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Andreas Fuog, pasteur
Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert
Secrétariat : route de Ferney 165
Abbé Jean-François Cherpit, curé
Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch

agenda

octobre 2020

jeudi 1er octobre

Film : La face cachée du cacao

Festival du film vert

Salle communale des Délices à 20h

Entrée libre - Inscription obligatoire

sur manifestations@grand-saconnex.ch

ou au 022 920 99 00

Suivi d'un débat

Organisation : administration communale

vendredi 2 octobre

Les rencontres du Conseil administratif

Mairie du Grand-Saconnex de 12h à 14h

Ouvert à tou.te.s les Saconnésien.ne.s, sans rendez-vous

dimanche 11 octobre

Fête de l'impro 2020

Théâtre le douze dix-huit

Plus de détails en pages 20-21

Organisation : impro.ch et Compagnie LesArts

samedi 17 octobre

Match de basket LNA

Salle du Pommier à 17h30

Les Lions de Genève vs Lugano Tigers

Organisation : Les Lions de Genève (www.lionsdegeneve.ch)

mardi 27 octobre

Match de basket LNA

Salle du Pommier à 19h30

Les Lions de Genève vs Boncourt

Organisation : Les Lions de Genève (www.lionsdegeneve.ch)

du jeudi 29 octobre

au dimanche 1er novembre

Marché des créateurs

Ferme Sarasin, salle de Saconnay et mezzanine

Jeudi et vendredi de 16h à 19h

Samedi et dimanche de 11h à 19h

Entrée libre - identité demandée sur place

Organisation : administration communale

jeudi 29 octobre

Concert de Jazz par Cardon Jam

Théâtre le douze dix-huit à 20h (durée 1h30)

Billetterie : Mairie du Grand-Saconnex

et sur www.ledouzedixhuit.ch (CHF 15.-)

Organisation : administration communale

En raison de la crise sanitaire, les événements prévus sont susceptibles d'être reportés ou annulés. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des sociétés communales organisatrices ou à consulter notre site internet www.grand-saconnex.ch afin de suivre l'évolution de la situation.

Tous les événements (proposés tant par l'administration communale que par le théâtre) seront organisés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.